



# AMICALE DU CORPS DES SAPEURS POMPIERS

68800 RODEREN

vous propose

## Un Achat Groupé de Détecteurs de Fumée



**M.J. Sécurité**  
Notre métier, votre sécurité

auprès de

Prestation comprenant :

- Un détecteur de fumée BRK (matériel garantie 5 ans)
- Son installation dans la commune par un professionnel (Sté MJ Sécurité)
- L'attestation à remettre à votre assureur



au prix unitaire de **15.00 €**

## Réglementation sur les DETECTEURS DE FUMEE

Extrait de l'arrêté de 13 Février 2013 :

Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée, au plus tard le 8 mars 2015.

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location.

Le détecteur doit être installé de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres et être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

Le locataire ou le propriétaire qui occupe son logement doit notifier l'installation du détecteur par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

Talon réponse à faire parvenir **avant le 15 Janvier 2015** à OSWALD Thomas 1 rue des Jardins,  
accompagné du règlement par chèque à l'ordre de : MJ Sécurité  
(Toute demande non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte)

Je souhaite bénéficier de l'offre d'achat groupé de détecteur de fumée. J'ai bien noté que le matériel proposé sera installé par la Sté MJ Sécurité de Burnhaupt le Haut avant l'entrée en vigueur de la réglementation.

Je commande ..... détecteur(s) de fumée et joins mon règlement de .....X **15.00€** soit .....€  
par chèque à l'ordre de la Sté MJ Sécurité.

Nom & Prénom : .....

Adresse : .....

N° de Téléphone : .....

Signature :